
Compostage en andain dans un village vacances

CPIE Loire Anjou

rue Robert Schuman La Loge
49600 Beaupreau en Mauges

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Estelle Caudal

e-caudal@cpieloireanjou.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

En décembre 2014, le Sirdomdi (Syndicat de collecte et de traitement des déchets) a été labellisé « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage ». Dans ce cadre, le syndicat a signé sur 3 ans un Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC) avec l'ADEME en décembre 2015.

Ce CODEC comporte 37 actions en faveur de la réduction des déchets et de l'économie circulaire, dont la valorisation des biodéchets.

Pour mener à bien ces actions, le syndicat a tissé des partenariats avec des acteurs locaux, et notamment avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire, pour favoriser l'économie circulaire au sein des entreprises, ainsi qu'avec le CPIE Loire Anjou pour la réduction et la valorisation de leurs biodéchets.

Ce partenariat a permis au CPIE Loire Anjou et à la CCI de Maine et Loire d'accompagner le village vacances vers la réduction du gaspillage alimentaire et la valorisation de leurs biodéchets (80 000 repas servis par an) grâce au compostage en andain.

Le compost produit est valorisé dans un jardin pédagogique situé au sein du village vacances. Ce jardin est créé et imaginé par les élèves de la Maison Familiale et Rurale située à proximité du village vacances. Le paysagiste du village vacances a accompagné les élèves dans la création de ce jardin.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Faire des économies

Réduire le gaspillage alimentaire et valoriser l'ensemble des biodéchets produits par Les Jardins de l'Anjou.

Tisser du lien

Créer du lien entre Les Jardins de l'Anjou et la Maison Familiale et Rurale située à côté du village vacances, grâce à la mise en place d'un jardin pédagogique créé par les élèves de la MFR.

Valoriser in situ

Le compost nécessaire dans le jardin pédagogique est puisé directement dans le compostage en andain.

Sensibiliser

le personnel du village vacances et les élèves de la MFR ont bénéficié d'une formation au compostage. Le personnel a fait preuve de beaucoup de motivation (tri des biodéchets en amont, dépôt des seaux sur la zone de compostage depuis les cuisines).

Résultats quantitatifs

Compostage en andin :

- de janvier à avril 2017 = 857 kg de biodéchets détournés des ordures ménagères.
- de janvier à juin 2017 = création d'un jardin pédagogique par les élèves de la MFR, soutenu par le paysagiste du village vacances.

Résultats qualitatifs

La création de ce compostage en andain a implusé la **création d'un jardin pédagogique** créé par les élèves de la MFR située à proximité du village vacances. Résultat : le village vacances est en lien avec les élèves qui ont **développé d'autres compétences** : créer un devis pour les plantations, répondre à la demande des Jardins de l'Anjou quant au type de jardin souhaité, établir les plans du jardin, prendre des mesures...

MISE EN OEUVRE

Planning

- août 2016 = rencontre entre la CCI, le CPIE Loire Anjou la MFR et le village vacances pour construire collectivement le projet
- octobre 2016 = mise en place des pesées
- décembre 2016 = formation au compostage des agents du village vacances
- janvier 2017 = début du compostage en andain
- de janvier à avril 2017 = visite du compostage en andain tous les 10 à 15 jours pour vérifier que tout se déroule comme prévu
- juin 2017 = inauguration du jardin pédagogique et du compostage en andain

Moyens humains

1 ETP du CPIE Loire Anjou pour la mise en place du compostage en andain

1 ETP de la CCI pour l'accompagnement vers la réduction du gaspillage alimentaire

Moyens financiers

Le compostage en andain ne nécessite pas d'investissement puisqu'il ne dispose pas d'équipement.

Ceci étant, le paysagiste a un rôle majeur dans cette démarche :

- Il veille au maintien d'une réserve de broyat pour le compostage
- Il procède à des retournements d'andain mécanisés

Moyens techniques

Partenariat avec le paysagiste des Jardins de l'Anjou pour le dépôt de broyat.

Partenaires mobilisés

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Reproductible sous les conditions suivantes :

- surface de terre suffisamment importante et protégée pour le dépôt de biodéchets
- réserve de broyat disponible (paysagiste privé, services techniques...)
- volonté du personnel pour le dépôt des biodéchets au composteur en andain

Difficultés rencontrées

Partenariat inédit

entre une Maison Familiale et Rurale et un village vacances

Des économies de collecte

le compostage en anadin ne nécessite aucun investissement et permet des économies de collectes (à hauteur de -300kg / mois environ pour près de 80 000 repas / an)

Recommandations éventuelles

- s'assurer d'une bonne réserve de broyat pour le compostage
- choisir une aire située à l'abri des regards et autant que possible, sur une couche d'humus déjà existante pour une meilleure décomposition
- bien former les référents afin qu'ils puissent remarquer très tôt les anomalies

Mots clés

HOTELLERIE RESTAURATION | BIODECHET

Dernière actualisation

Janvier 2020

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

LAURENCE LEBRETON

laurence.lebreton@ademe.fr

Direction régionale Pays de la Loire